PRADES DANS L’IMPASSE...

RÉUNION PUBLIQUE : Mercredi 29 mars 2023 - 19 h 30 Foyer Rural sur Rond point GIRAC)

Depuis un an, Les Citoyens de Prades-Le-Lez alertent sur un sujet symptomatique de la gestion actuelle de la commune par la majorité : le rond-point de Girac. Ce rond-point, que certains identifient comme celui de l’agence immobilière ou de la maison abandonnée va disparaitre dans le cadre de l’aménagement de la ligne 5 du Tram. Au programme : embouteillages monstres, reports de flux dans nos rues via des itinéraires bis accidentogènes, augmentation des distances, temps et coûts des trajets, éloignement encore plus important de Prades-le-Lez par rapport à Montpellier, etc. Somme toute, une décision gravement préjudiciable aux Pradéens (cf. articles précédents et Facebook des Citoyens de Prades-Le-Lez) prise par la Métropole en catimini... Et soutenue par Madame la Maire de Prades-Le-Lez et sa majorité. Oh bien sûr, le discours change au gré des réunions et des conseils municipaux. Toujours est-il qu’à part demander une navette directe entre Prades-Le-Lez et la ligne 5 (qui n’est même pas proposée actuellement, contrairement aux dessertes des autres communes, rendez-vous compte !), Madame la Maire n’a pas prévu de faire valoir la qualité de vie de ses administrés en s’opposant aux projets métropolitains.

Que retenir de cette situation ? La même chose que pour l’aménagement de la contre-allée, le giratoire des Bisous La même chose que pour les projets supposés sur le terrain Billy route de Vendargues ; La même chose que pour l’ouverture d’un terrain gazonné à tous, bref, l’opacité et le déficit démocratique. L’exclusion des Pradéens et des élus d’opposition pour des questions relevant du quotidien de tous les habitants. La majorité actuelle déroule, sans l’opposition et sans les Pradéens, souvent guidée par les intérêts métropolitains. Une manière de faire à laquelle les Citoyens de Prades-Le-Lez sont farouchement opposés depuis toujours, qui constitue notre raison d’être et qui nous interroge sur la bonne gestion de la commune.